

Notice descriptive	
Titre	Décision du 16 décembre 2021 établissant, en application de l'article 14.1 du règlement (CEE) n°95/93 modifié, une procédure de suspension manuelle des plans de vol sans créneaux horaires sur l'aéroport de Figari-Sud-Corse pendant les périodes de coordination à compter de la saison aéronautique d'été 2022.
Numéro NOR	TRAA2131888S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	16-12-2021
Date de publication	05-01-2022
Document	TRAA2131888S.pdf